



**Trente-huitième
session de
la CEPALC**

26-28 octobre 2020

Trente-huitième session de la
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Réunion virtuelle, 26 - 28 octobre 2020

Distr.
GÉNÉRALE
LC/SES.38/6/Rev.1
23 octobre 2020
FRANÇAIS
ORIGINAL: ESPAGNOL
20-00754

COMITÉ DE COOPÉRATION SUD-SUD

Annotations à l'ordre du jour provisoire

26 octobre 2020



NATIONS UNIES

CEPALC

1. Élection du Bureau

Conformément aux dispositions du Règlement de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et selon la pratique habituelle, il incombe d'abord aux délégations d'élire parmi les représentants, un Président, deux Vice-présidents au moins et un Rapporteur qui dirigeront les travaux de ce Comité.

2. Adoption de l'ordre du jour provisoire

Les représentants seront saisis de l'ordre du jour provisoire¹, en vue de son examen et adoption.

Les délégués des États membres pourront formuler des commentaires et proposer les amendements qu'ils estimeront pertinents, conformément au Règlement intérieur de la CEPALC.

1. Élection du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire
3. Rapport sur les activités de coopération Sud-Sud menées depuis la trente-septième session de la CEPALC
4. Suivi régional de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud
5. Réunion-débat sur le développement en transition: défis pour les pays à revenu intermédiaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19

3. Rapport sur les activités de coopération Sud-Sud menées depuis la trente-septième session de la CEPALC

Le Président sortant soumettra à l'examen des délégations le rapport sur les activités de coopération Sud-Sud menées depuis la trente-septième session de la Commission.

Document de travail:

- Informe de las actividades de cooperación Sur-Sur llevadas a cabo desde el trigésimo séptimo período de sesiones de la CEPAL. Nota de la Secretaría (LC/SES.38/10)

Documents de référence:

- Informe de la Octava Reunión de la Mesa Directiva del Comité de Cooperación Sur-Sur (LC/MDSS.8/2)
- Informe de la Novena Reunión de la Mesa Directiva del Comité de Cooperación Sur-Sur (LC/MDSS.9/2)
- Informe de la Primera Reunión de trabajo de la Red para el fortalecimiento de las capacidades nacionales para la implementación y seguimiento de la Agenda 2030 para el Desarrollo Sostenible en América Latina y el Caribe (LC/OR.2019/2)

¹ LC/SES.38/5/Rev.1.

- Informe de la Segunda Reunión de trabajo de la Red de para el fortalecimiento de las capacidades nacionales para la implementación y seguimiento de la Agenda 2030 para el Desarrollo Sostenible en América Latina y el Caribe (LC/OR.2019/3)

4. Suivi régional de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud

À ce stade, il est prévu d'organiser un dialogue sur la portée et les progrès régionaux de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud Il s'agit notamment de traiter le problème de la double exclusion des pays et des territoires des Caraïbes (i) étant considérés comme des pays à revenu intermédiaire, ils pâtissent d'un manque d'accès aux financements concessionnels et (ii) ils sont situés dans l'une des sous-régions les plus vulnérables aux de phénomènes naturels extrêmes accentués par le changement climatique Un représentant du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) a également été invité à faire un exposé sur la stratégie du système des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et triangulaire pour le développement durable, 2020-2024

Document de référence:

- Document final de Buenos Aires issu de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud (A/CONF.235/3)

5. Réunion-débat sur le développement en transition: défis pour les pays à revenu intermédiaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Le panel abordera la nécessité d'élargir les concepts de développement et de coopération en matière de développement afin de relever les défis mondiaux et locaux actuels, sachant qu'une coopération internationale accrue et doit être réorientée vers le développement en transition, compte tenu notamment des effets économiques et sociaux négatifs de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19) sur les pays de la région Les délégués auront ainsi l'occasion de réfléchir aux défis qui se posent aux pays à revenu intermédiaire et aux nouvelles perspectives de coopération en matière de développement nécessaires à la reconstruction post-pandémie.